

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

PHOTO

POSTE OCCUPE : .....

LICENCE EN CLUB :  OUI  NON CLUB ACTUEL : .....

### CORRESPONDANCE

L'adulte responsable: Père  Mère  Tuteur

NOM ET PRENOM: .....

ADRESSE: ..... Ville: .....

Tél. Fixe: ..... Portable: .....

Email : .....

L'adulte responsable est-il la personne à contacter en cas d'urgence ? Oui  Non

Si non, indiquer ses coordonnées : .....

### SEJOUR (S) DEMANDE(S)

**SEMAINE** : du 20 juillet au 27 juillet 2019

**SEMAINE** : du 28 juillet au 03 août 2019

**SEMAINE** : du 04 août au 11 août 2019

## FICHE MEDICALE DE L'ENFANT

La fiche médicale doit être remplie par le médecin traitant de l'enfant.

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE .....

TAILLE.....

POIDS.....

POULS.....

TENSION.....

ENURESIE : OUI/NON

ALLERGIES (ALIMENTS, MEDICAMENTS).....

Autres problèmes ou difficultés de santé (maladies, accidents, hospitalisations, allergies, crises)

.....

Recommandations : le stagiaire suit-il un traitement médical ?

Oui. Si oui, lequel ? .....

Non

Si le Stagiaire doit suivre un traitement médical pendant le stage, n'oubliez pas de joindre l'ordonnance et les médicaments

Restrictions alimentaires :

Aucune  Végétarien  Sans sucre  Sans sel  Autres : .....

## CERTIFICAT DU MEDECIN TRAITANT

Je soussigné (e) Docteur.....Certifie que :

• les renseignements indiqués ci – joints sont exacts

• l'enfant.....

Ne présente pas de contre-indication à la pratique du football

• l'enfant.....

Ne présente pas de maladie contagieuse.

Fait à.....le...../...../.....

**Cachet et signature**

# **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné (e) .....

(Père, mère ou tuteur\*), autorise mon enfant.....

à participer à toutes les activités organisées durant le stage Foot - Vacances de Kora's Formation.

J'autorise la direction à prendre toutes les mesures nécessaires en cas de problèmes de santé nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale d'urgences.

J'autorise la direction à utiliser les images (photos et films) prises pendant le stage, y compris celles sur lesquelles figure mon enfant, à des fins promotionnelles et ce sans aucune compensation financière puisse être exigée de ma part.

J'autorise l'encadrement du stage à transporter mon enfant dans un véhicule personnel durant son séjour.

**Fait à.....le...../...../2019**

**Signature précédée de la mention «lu et approuvé»**

# STAGE FOOT – VACANCES JUILLET – AOUT 2019

## PROGRAMME GENERAL

### CONTENU PROPOSE

#### ACTIVITE PRINCIPALE : LE FOOTBALL

- 8h-9h : Réveil musculaire
- 9h-10h : Petit déjeuner
- 10h-12h : Ateliers techniques
- 12h-13h : Pause-déjeuner
- 14h-17h : Séance tactique, jeu
- 17h-18h : Goûter et Temps libre
- 19h-21h : Diner et animations
- 21h-22h : Coucher

#### ACIVITES ANNEXES

- Jeux playstation
- Jeux éducatifs
- Jeux d'animation
- Beach Soccer

#### LIEU D'ACCUEIL ; TOUBAB DIALAO

### TARIFS ET CONDITIONS

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 15 jours à l'avance et accompagné du règlement intégral des **droits d'inscription**.

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement, la restauration ainsi que l'équipement.

Pour s'inscrire, la première option est de fixer un rendez-vous au 77 065 19 47 et au moment de l'entrevue dans nos locaux sis à Mbao ville neuve (croisement Keur Massar), de se présenter avec le dossier complet accompagné du règlement intégral des droits d'inscriptions.

La deuxième option consiste à :

- Envoyer via les réseaux de transfert d'argent au **77 065 19 47 (Ibrahima BA)** ou déposer les droits d'inscriptions dans le compte suivant : **SN107 01240 104014811261 66** domicilié à Postefinances (chèques postaux)

- Scanner le reçu d'envoi ou la quittance de versement et le dossier complet puis envoyer le tout à [infos@koras-senegal.com](mailto:infos@koras-senegal.com) avec comme objet « Inscription de mon fils au stage vacances foot ».
- Et au moment de déposer l'enfant le jour du départ au stage, se présenter avec tous les documents originaux

Cette option arrange surtout les étrangers.

## **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE**

### **Rappel des tarifs**

- Sénégalais ou résidents: 125.000 FCFA par semaine
- Etrangers : 500.000 FCFA pour les trois semaines

## **ANNULLATION DU STAGE**

### **DU FAIT DU STAGIAIRE**

- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.
- De l'inscription à 10 jours du stage : retenue de 25% du prix du stage.
- De 10 à 5 jours du stage: retenue de 75 % du prix total.
- Moins de 2 jours du stage: retenue de 100 % du prix total.
- En cas d'annulation pour raison médicale (**dûment justifiée par la production d'un certificat médical**), le stagiaire sera intégralement remboursé des sommes déjà versées et ce quelle que soit la date de l'annulation, à l'exception de la retenue d'une somme de **10 000 Francs pour frais de dossier**.

### **DU FAIT DE L'ORGANISATEUR**

- L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint
- Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit au plus tard une semaine avant le début du stage
- L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année 2019, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

## **EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE**

- 1 paire de crampons moulés (pas de crampons alu)
- 1 paire de chaussures running ou training
- 1 serviette de toilette
- 1 paire de protège tibias
- Le nécessaire de toilette et des vêtements

## **REGLEMENT INTERNE DU STAGE**

Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité.

La participation du stagiaire aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.

De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage.

De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

En inscrivant un enfant mineur au stage de Kora's, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.

La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le soir au lieu du rassemblement et cesse en fin du stage. Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.

## **DEPART DU STAGE**

### **En cours du stage**

Toutes blessures ou maladies constatées par le médecin de l'organisateur qui nécessite le départ stagiaire du centre, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant à courir jusqu'à la fin du stage.

Tout départ volontaire du stagiaire du centre non justifié par des raisons médicales ne donnera lieu à aucun remboursement. L'organisateur se réserve le droit de ne laisser partir le stagiaire qu'à condition que soit respectée la décision de l'adulte responsable prise concernant son départ en fin de stage.

### **A la fin du stage**

La "prise en charge par un tiers" n'est valable que pour la fin de journée de stage. Ce n'est qu'à l'issue de la journée effectuée que le stagiaire sera autorisé à sortir du centre ou à quitter le lieu de rassemblement, à condition que soit respectée la décision de l'adulte responsable prise concernant le départ du stagiaire.

## **ASSURANCE**

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part de Kora's Formation du fait de l'organisation de l'évènement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance "Responsabilité Civile". Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

**La Direction**